

Adresses utiles

Pour trouver des informations sur les centres médico-sociaux et les services qui y sont proposés, Un site internet : www.bas-rhin.fr

Unités Territoriales d'Action Médico-Sociale :

CUS NORD
Maison du Conseil Général
4 rue des Magasins
67800 BISCHHEIM
Tél. : 03 68 33 84 50

WISSEMBOURG
Centre médico-social
1 place des Carmes
67160 WISSEMBOURG
Tél. 03 69 06 73 50

CUS SUD
Maison du Conseil Général
1 rue des Bouvreuils BP 47
OSTWALD
67831 TANNERIES CEDEX
Tél. : 03 68 33 80 00

STRASBOURG
Le Conseil Général a confié à la Ville de Strasbourg la mise en œuvre de l'Action sociale de proximité. Aussi, les Strasbourgeois trouveront les mêmes types de prestations dans les Unités territoriales implantées dans leur quartier.

HAGUENAU
Centre médico-social
11 boulevard de l'Europe
CS 30117
67503 HAGUENAU
Tél. : 03 88 73 34 00

CENTRE
31-33, rue Kageneck
Tél. 03 88 43 68 80
OUEST

MOLSHEIM
Centre médico-social
20 route Ecospace
67120 MOLSHEIM
Tél. : 03 88 04 80 00

27, rue Herschel
Tél. 03 88 10 40 40
NORD

SAVERNE
Centre médico-social
39 rue de Dettwiller
B.P. 10148
67704 SAVERNE Cedex
Tél. : 03 88 02 80 02


1, rue du Parc
Tél. 03 88 45 85 20
EST

SELESTAT
Centre médico-social
3 rue Louis Lang
B.P. 20247
67604 SELESTAT
Tél. : 03 90 57 29 50

Place du Marché
Tél. 03 88 41 45 10
SUD
16, rue de l'Indre
Tél. 03 90 40 44 00
SUD OUEST
12, rue de l'Engelbreit
Tél. 03 88 26 70 00

LE CONSEIL GÉNÉRAL C'EST 4 MISSIONS :

- DONNER UNE CHANCE À CHACUN DE S'ÉPANOUIR
- ÊTRE SOLIDAIRE DES BAS-RHINOIS À TOUT ÂGE DE LA VIE
- AMÉNAGER DURABLEMENT ET ÉQUITABLEMENT LE TERRITOIRE
- PROMOUVOIR LES RICHESSES NATURELLES ET ÉCONOMIQUES DU BAS-RHIN

LE CONSEIL GÉNÉRAL DU BAS-RHIN
DES SERVICES
AU  DE VOS VIES

Pour mieux nous connaître, être plus proche de vos élus du Conseil Général et pour découvrir d'autres fiches de présentation de nos services, une seule adresse :

www.bas-rhin.fr

Ou un numéro : 03 88 76 67 67



LE CONSEIL GÉNÉRAL DU BAS-RHIN
DES SERVICES
AU  DE VOS VIES



L'action médico-sociale

→ au plus proche de chez vous

Direction de la Communication CG Bas-Rhin / Novembre 2009 / Crédit photos : Jean-Luc Stadler / Impression : Gantzer Wasselonne.



www.bas-rhin.fr



Les plus de nos services

Grâce à son implantation dans plus d'une centaine de Centres Médico-Sociaux au travers du département, le Conseil Général apporte une réponse de proximité à toute personne qui a besoin d'aide, quels que soient son âge et le problème rencontré.

Ainsi, **de la période prénatale jusqu'au grand âge, le Conseil Général est au cœur de vos vies, de vos villages et de vos villes.**

Dans les Centres Médico-Sociaux regroupés au sein d'Unités Territoriales d'Action Médico-Sociale des professionnels de l'action sociale, de la santé,

de la petite enfance, de la jeunesse, de la gérontologie, mais aussi de l'insertion et de l'emploi, se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans votre vie quotidienne.

Assistants sociaux, conseillères en économie sociale et familiale, éducateurs spécialisés, médecins, sages-femmes, puéricultrices, infirmières, psychologues, conseillers emploi, secrétaires médico-sociales sont autant de professionnels aux compétences complémentaires qui sont mises à votre service pour vous aider dans votre quotidien.

Qui peut en bénéficier ?

Tous les Bas-Rhinois : seul ou en famille, sans conditions d'âge ou de ressources.

En fonction de vos attentes et de vos préoccupations, les professionnels proches de chez vous interviendront seuls ou en équipe ou en lien avec d'autres services et partenaires locaux, pour vous renseigner, vous accompagner ou vous orienter vers les personnes les plus à même de prendre en charge votre situation.

Quelques exemples de nos interventions

Vous recherchez un mode de garde pour votre enfant ?

Les puéricultrices pourront vous aider à choisir le mode de garde adapté et à vous guider dans vos démarches.

Vous souhaitez adopter un enfant ?

Nos équipes médico-sociales vous accompagneront pour mener à bien votre projet

Vous avez besoin d'un soutien dans l'éducation de votre enfant ou pour

vous aider dans vos relations avec votre adolescent ?

Nos équipes médico-sociales vous proposent des actions de soutien dans votre rôle éducatif, de l'accompagnement social, des interventions éducatives à domicile et peuvent, sous conditions de ressources, proposer des aides financières spécialement dédiées.

L'équipe évalue également les situations de risque ou de danger pour l'enfant

et met en place, avec les familles, des actions adaptées.

Votre logement est inadapté, vous ne parvenez plus à faire face aux dépenses de loyers, d'énergie ou aux charges locatives ?

Nos équipes vous accompagnent dans vos démarches d'accès au logement et de prévention des expulsions locatives.

Vous rencontrez des difficultés dans la gestion de votre budget ou pour faire valoir vos droits ?

Des professionnels sont là pour vous accompagner dans votre gestion quotidienne, bâtir avec vous un plan d'aide réaliste ou vous aider à la constitution d'un dossier de surendettement.

Vous avez besoin d'aide en matière d'insertion et d'accès à l'emploi :

Nos équipes vous aident dans vos démarches d'accès aux droits sociaux, dans l'instruction des demandes de RSA. Elles vous accompagnent dans vos démarches d'insertion sociale et professionnelle.

Des inquiétudes concernant votre santé ou celles de vos enfants ?

Les futures mamans et les jeunes mamans peuvent bénéficier d'un suivi de la sage-femme pendant leur

grossesse et après leur accouchement.

Les nourrissons et les enfants jusqu'à 6 ans peuvent être suivis par les médecins et puéricultrices du service de protection maternelle et infantile. Enfin, les adultes peuvent bénéficier d'action de prévention sanitaire ou de dépistage, d'un soutien psychologique et, pour certains territoires, de l'accès à un médecin.

Vous souhaitez préparer votre retraite ? Un proche a besoin d'une aide à domicile ? Vous ou l'un de vos proches souffrent de handicap ?

Nos équipes vous proposent son soutien pour assurer le maintien à domicile ou l'orientation en structures des personnes âgées ou handicapées.

Vous êtes inquiets pour une personne qui vous semble particulièrement fragile ?

Nos équipes évaluent les situations de danger (maltraitance, abus) et met en place des actions adaptées pour les personnes vulnérables (femmes enceintes, personnes âgées confuses, personnes sous tutelles).